



République Française

Accusé de réception en préfecture
095-219506045-20230327-11-2023-DE
Date de télétransmission : 28/03/2023
Date de réception préfecture : 28/03/2023

Département du Val d'Oise
COMMUNE DE SURVILLIERS

DELIBÉRATION N°11-2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SURVILLIERS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept mars (27/03/2023)

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la **présidence de Mme Maryse GUILBERT, Première Adjointe au Maire.**

Etaient Présents : (22)	Adeline ROLDAO-MARTINS	Maryse GUILBERT	Didier WROBLEWSKI	Sandrine FILLASTRE
	François VARLET	Nélie LECKI	Fabrice LIEGAUX	Marina CAMAGNA
	Eric GUEDON	Ahmed LAFRIZI	Michel RAES	Jean-Jacques BIZERAY
	Laurent CARLIER	Eric SZWEC	Virginie SARTEUR	Géraldine PEUCHET
	Sylvie DUPOUY	Amadou SENE	Annie PANNIER	Josette DAMBREVILLE
	Nadine RACAULT	Anthony ARCIERO	Laëtitia ALAPHILIPPE	Daniel BENAGOU
	Nelly GICQUEL	Christine SEDE	Djiej Di KAMARA	

Absents représentés : Mme RACAULT donne pouvoir à Mme GUILBERT ; Mme SEDE à Mme ALAPHILIPPE ; M. SZWEC à M. LAFRIZI ; M. RAES à M. WROBLEWSKI ; Mme SARTEUR à Mme FILLASTRE

Absents non représentés :

Secrétaire de séance : Marina CAMAGNA

TARIFICATION DES SERVICES PUBLICS 2023 - 2024

Madame le Maire rappelle que lors de la crise sanitaire, en 2020, le conseil municipal a voté le gel de la tarification des services publics. En 2021, les tarifs correspondant au service Enfance, ont été réhaussés à la hauteur de l'augmentation du coût de la prestation du nouvel opérateur de restauration, API. Les tarifs des autres services publics ont pour leur part été une nouvelle fois gelés. En 2022, tous les tarifs des services publics ont été gelés à l'exception d'une mise à jour résiduelle des tarifs de l'école de musique (suppression de certaines activités obsolètes et rehaussement de certains tarifs, notamment extérieurs)

Pour la rentrée scolaire 2023, Madame le Maire propose, comme annoncés en Débat d'Orientation Budgétaire, le gel des tarifs du service Enfance et Jeunesse pour une deuxième année consécutive malgré la hausse importante du marché restauration scolaire en 2022 et 2023 (à venir), une hausse des tarifs de l'école de musique à hauteur de l'inflation constatée, arrondis (IPCH de 11/21 à 11/22 : 7,1%), et de location de la salle des fêtes ainsi que la création d'une tarification pour certains spectacles culturels au théâtre de la bergerie. Ces différentes recettes supplémentaires viendront de manière résiduelle, participer notamment à l'augmentation des coûts de l'énergie.

Soit, au 1^{er} septembre 2023, les tarifs suivants :

ARTICLE 1 : SERVICE ENFANCE (PERI-EXTRASCOLAIRE)

	ACCUEIL DU MERCREDI LOISIRS		REPAS COMPRIS	
		Survilliers	Extérieurs	
Pré-Accueil 7H00 – 9H00 ou Post Accueil 17H00 – 19H00	QF1	2,00 €	4,00 €	
	QF2	2,00 €	4,00 €	
	QF3	2,00 €	4,00 €	
	QF4	1,85 €	3,70 €	
	QF5	1,70 €	3,40 €	
	QF6	1,55 €	3,10 €	
Demi-journée Matin 9H00 – 13H30	QF1	13,00 €	26,00 €	
	QF2	12,00 €	24,00 €	
	QF3	11,00 €	22,00 €	
	QF4	10,00 €	20,00 €	
	QF5	9,00 €	18,00 €	
	QF6	8,00 €	16,00 €	

Demi-journée Après Midi 11H30 – 17H00	QF1	13,50 €	27,00 €
	QF2	12,75 €	25,50 €
	QF3	12,25 €	24,50 €
	QF4	11,25 €	22,50 €
	QF5	10,25 €	20,50 €
	QF6	9,50 €	19,00 €
Journée complète 9H00 – 17H00	QF1	18,75 €	37,50 €
	QF2	17,25 €	34,50 €
	QF3	15,50 €	31,00 €
	QF4	14,00 €	28,00 €
	QF5	12,50 €	25,00 €
	QF6	11,50 €	23,00 €
VACANCES SCOLAIRES			REPAS COMPRIS
		Surveilliers	Extérieurs
Pré-Accueil 7H00 – 9H00 ou Post Accueil 17H00 – 19H00	QF1	2,00 €	4,00 €
	QF2	2,00 €	4,00 €
	QF3	2,00 €	4,00 €
	QF4	1,85 €	3,70 €
	QF5	1,70 €	3,40 €
	QF6	1,55 €	3,10 €
Demi-journée Matin 9H00 – 13H30	QF1	10,00 €	20,00 €
	QF2	9,50 €	19,00 €
	QF3	9,00 €	18,00 €
	QF4	8,50 €	17,00 €
	QF5	8,00 €	16,00 €
	QF6	7,50 €	15,00 €
Demi-journée Après Midi 11H30 – 17H00	QF1	11,00 €	22,00 €
	QF2	10,50 €	21,00 €
	QF3	10,00 €	20,00 €
	QF4	9,50 €	19,00 €
	QF5	9,00 €	18,00 €
	QF6	8,50 €	17,00 €
Journée complète 9H00 – 17H00	QF1	13,50 €	27,00 €
	QF2	13,00 €	26,00 €
	QF3	12,50 €	25,00 €
	QF4	11,75 €	23,50 €
	QF5	11,00 €	22,00 €
	QF6	10,50 €	21,00 €

TEMPS PERISCOLAIRES			
		Surveilliers	Extérieurs
Accueil du Matin	QF1	3,00 €	6,00 €
	QF2	2,75 €	5,50 €
	QF3	2,50 €	5,00 €
	QF4	2,25 €	4,50 €
	QF5	2,00 €	4,00 €
	QF6	1,75 €	3,50 €
Pause Méridienne (repas périscolaire) 11H30 – 13H30	QF1	5,40 €	7,80 €
	QF2	5,00 €	7,30 €
	QF3	4,60 €	6,80 €
	QF4	4,20 €	6,30 €
	QF5	3,80 €	5,80 €
	QF6	1,00 €	1,00 €
	Panier repas PAI	1,50 €	3,00 €
Accueil du Soir 16H30 – 19H00	QF1	4,30 €	8,60 €
	QF2	4,00 €	8,00 €
	QF3	3,70 €	7,40 €
	QF4	3,40 €	6,80 €
	QF5	3,10 €	6,20 €
	QF6	2,80 €	5,60 €

Etudes Surveillées 16H30 – 18H00	QF1	4,30 €	8,60 €
	QF2	4,00 €	8,00 €
	QF3	3,70 €	7,40 €
	QF4	3,40 €	6,80 €
	QF5	3,10 €	6,20 €
	QF6	2,80 €	5,60 €
Accueil Post Etudes 18H00 – 19H00	QF1	1,00 €	2,00 €
	QF2	0,95 €	1,90 €
	QF3	0,90 €	1,80 €
	QF4	0,85 €	1,70 €
	QF5	0,80 €	1,60 €
	QF6	0,75 €	1,50 €

1°a) **Dans le cas de retard**, le maintien de service en dehors des horaires normaux de fonctionnement est facturé au taux horaire de **15 euros de l'heure, toute heure entamée étant due.**

1°b) Dans le cadre **d'inscriptions hors délais, une majoration sera appliquée.** Celle-ci, pour les résidents de la commune de Survilliers, est égale au tarif de base multiplié par deux. La majoration pour les résidents extérieurs à la Ville est égale au tarif extérieur réhaussé de 50%.

LES SEJOURS				
Séjour de vacances 2023	QF 1 et 2	QF 3 et 4	QF5	QF6
	250 €	200 €	125 €	75€

Mini-séjour de 4 ou 5 jours*	QF 1 et 2	QF 3 et 4	QF5	QF6
	30 €	25 €	15 €	10 €

Mini-séjour de 2 jours*	QF 1 et 2	QF 3 et 4	QF5	QF6
	20 €	15 €	10 €	5 €

* Du fait de son caractère accessoire, la tarification des mini-séjours est assujettie au forfait présenté ci-dessus, ajouté à la tarification du nombre de journées complètes en accueil de loisirs égal à la durée de l'évènement.

ARTICLE 2 : JEUNESSE « Le Lab »

PASS ANNUEL (le Pass' Lab)			
	Quotients familiaux	Résidents de Survilliers	Résidents extérieurs
Adhésion annuelle	QF 1 et 2	40 €	100 €
	QF 3 et 4	30 €	90 €
	QF 5	25 €	80 €
	QF 6	20 €	70 €

Cette adhésion comprend la fréquentation de manière illimitée, aux accueils pré-adolescents (11-14 ans) et de jeunes (15-17 ans), du mardi au samedi, y compris lors des activités et sorties programmées par l'équipe encadrante du mercredi et du samedi.

TARIFS DES VACANCES SCOLAIRES			
	Quotients familiaux	Résidents de Survilliers	Résidents extérieurs
Vacances scolaires (tarification hebdomadaire)	QF 1 et 2	30 €	80 €
	QF 3 et 4	25 €	70 €
	QF 5	20 €	60 €
	QF 6	15 €	50 €

Cette tarification comprend la fréquentation de manière illimitée, pendant une semaine entière, lors des vacances scolaires de zone C, aux accueils pré-adolescents (11-14 ans) et de jeunes (15-17 ans), du lundi au vendredi, y compris lors des activités et sorties programmées par l'équipe encadrante tout au long de la semaine. Le Pass'Lab est un prérequis pour avoir accès aux activités des vacances scolaires.

LES SEJOURS				
Séjour de vacances 2023	QF 1 et 2	QF 3 et 4	QF5	QF6
	250 €	200 €	125 €	75€

Rappel des quotients familiaux :

QF1	Quotient supérieur à 1.600	QF4	Quotient compris entre 750 et 999
QF2	Quotient compris entre 1.200 et 1.599	QF5	Quotient compris entre 550 et 749
QF3	Quotient compris entre 1.000 et 1.199	QF6	Quotient inférieur à 550

ARTICLE 3 : ECOLE DE MUSIQUE COMMUNALE

TARIFS		
TARIFS TRIMESTRIELS		
	Adhérents Survilliers	Adhérents Extérieurs
Instrument 20 mn/semaine et formation musicale	65 €	135 €
Instrument 30 mn/semaine et formation musicale	100 €	205 €
Instrument 45 mn/semaine et formation musicale	140 €	295 €
Instrument 1 heure/semaine et formation musicale	185 €	380 €
Formation musicale (éveil / solfège)	20 €	35 €
TARIFS ANNUELS		
Chorale	55 €	80 €
Atelier musique actuelle		
Ensemble instrumental (atelier isolé)		

1er trimestre : septembre, octobre, novembre et décembre ; 2ème trimestre : janvier, février et mars ;
3ème trimestre : avril, mai et juin.

ARTICLE 4 :

- Emplacements forains** : 8,90 € HT le mètre linéaire et 145.00 € HT pour les manèges
- Droit de place pour les commerçants ambulants** : 1,50 € HT le mètre linéaire

ARTICLE 5 :

Location salle des fêtes :

	TARIF SEMAINE 2023-2024	TARIF WEEK-END 2023-2024
PARTICULIERS résident de Survilliers (tarif classique)	350 € (anciennement 300€)	700 € (anciennement 600€)
ASSOCIATIONS DE SURVILLIERS	Gratuité une fois par an puis demi-tarif pour la 2 ^{ème} location puis tarif classique	
ASSOCIATIONS CARITATIVES DE SURVILLIERS	Gratuité deux fois par an puis tarif classique	
PERSONNEL COMMUNAL	Demi-tarif dans la limite d'une fois par an. L'agent en question doit être en activité pour la commune, depuis minimum 6 mois.	

Dans le tarif, est compris la location de la salle, les consommations de gaz, d'électricité et d'eau, le prêt des tables, des chaises et de la vaisselle. La casse sera facturée en sus après la vérification de l'état des lieux.

ARTICLE 6 :

Tarifification saison culturelle au théâtre de la bergerie :

	TARIF PLEIN	TARIF REDUIT (- 18 ans, étudiants, + de 65 ans)
SPECTACLE TOUT PUBLIC (TARIF JAUNE)	10,00 €	7 €
SPECTACLE DESTINÉ A UN JEUNE PUBLIC (TARIF VERT)	10,00 €	5 € (gratuit pour les moins de 6 ans)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur proposition de Madame le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- FIXE** la tarification des services publics communaux comme présentés aux articles 1 à 6 de la présente délibération, à compter du 1^{er} septembre 2023.
- DIT** que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de SARCELLES ainsi qu'à Monsieur le Trésorier Payeur de GARGES-LÈS-GONESSE.

Pour Copie Conforme,

A. ROLDAO. MARTINS



Le Maire,

Adeline ROLDAO-MARTINS